



Canada NewsWire

Lundi 5 février 2007

**Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées –  
Le gouvernement du Québec consulte les groupes nationaux des milieux associatif, patronal,  
syndical et parapublic**

QUÉBEC, le 5 février /CNW Telbec/ - Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées annoncée par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Michelle Courchesne, en novembre dernier, la députée de Maskinongé et adjointe parlementaire de la ministre, Mme Francine Gaudet, ainsi que le député de Robert-Baldwin et adjoint parlementaire du premier ministre, M. Pierre Marsan, ont rencontré, les 2 et 5 février 2007 à Montréal, les groupes nationaux du milieu associatif voués à la promotion des personnes handicapées ainsi que des milieux patronal, syndical et parapublic.

Tout au long de ces deux journées, les deux députés ont recueilli les commentaires d'une trentaine d'intervenants sur le cahier de consultation intitulé Pour une chance égale en emploi. Lors de l'ouverture de la rencontre avec le milieu associatif, Mme Margaret F. Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation, s'est jointe à Mme Gaudet et à M. Marsan. La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Michelle Courchesne, a donné le coup d'envoi de la rencontre avec les groupes nationaux du milieu patronal. M. Nicolas Girard, député de Gouin, ainsi que M. **Daniel Turp**, député de Mercier, ont aussi participé à la rencontre.

"Le Québec a besoin de toutes ses forces vives pour poursuivre son développement socioéconomique. Ainsi, la participation des personnes handicapées au marché du travail est aussi déterminante que celle des autres groupes de la population. Il appartient à l'ensemble de la population de s'assurer qu'elles disposent d'un environnement qui leur permette de développer leur plein potentiel et de s'intégrer durablement en emploi", a mentionné la ministre Michelle Courchesne.

"Les consultations permettront de déterminer des objectifs réalistes qui sauront mobiliser les partenaires du marché du travail et l'ensemble de la société, dont les personnes handicapées. Elles permettront également de cibler les moyens les plus efficaces pour agir sur les principaux problèmes identifiés afin de donner une chance égale aux personnes handicapées de contribuer activement, par le travail, au devenir de la société québécoise", a précisé Mme Gaudet.

Pour favoriser la participation du plus grand nombre possible de personnes, une consultation en ligne ([www.mess.gouv.qc.ca](http://www.mess.gouv.qc.ca)) permet actuellement à la population québécoise de faire connaître son point de vue sur le sujet, et ce, jusqu'au 11 février prochain. "Doter le Québec d'une stratégie nationale demande l'engagement de tous les acteurs de la société. J'invite particulièrement les citoyennes et les concitoyens à alimenter la réflexion par leur participation à la consultation en ligne", a déclaré Mme Delisle.

"Il est malheureux de constater que les personnes handicapées représentent l'un des segments de la population le plus défavorisé aux plans de la formation et de l'emploi et, de ce fait, elles sont parmi les personnes les plus éloignées du marché du travail. En effet, au Québec, le taux d'emploi chez les personnes avec une incapacité est de 54,1 %, soit un taux d'emploi beaucoup plus faible que chez les personnes n'ayant pas d'incapacité, qui est lui de 75,2 %. Pour intégrer et maintenir durablement les

personnes handicapées au marché du travail, la participation à la consultation de la population est majeure. Ainsi, nous visons par cette consultation à hausser le taux d'emploi chez les personnes vivant avec une incapacité", a conclu M. Marsan.

Rappelons que les intervenants régionaux des milieux patronal, syndical et associatif voués à la promotion des personnes handicapées des régions de la Mauricie, du Bas-Saint-Laurent, de l'Outaouais, de la Capitale-Nationale, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean auront tous été rencontrés d'ici le 7 février prochain. Les commentaires recueillis sur le cahier de consultation Pour une chance égale en emploi alimenteront la stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Les résultats de cette démarche mèneront à la préparation de la stratégie proprement dite prévue pour le printemps 2007.

[...]